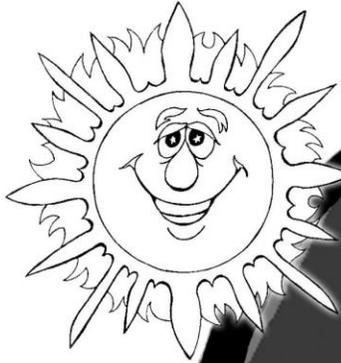


LE P'TIT CURIEUX



volume 6 • numéro 3 • Juin 2013



Le mot du coordonnateur



Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} septembre 2013. Merci !

Collaborateurs :

**François Bernard
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron
819-397-5664**

Erika Faucher

**Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964**

**France Valence
819-397-2539**

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà déjà rendu à la saison communément appelée « la belle saison ». Ce n'est pas que les autres sont laides car chacune des saisons à son cachet; l'automne avec ses couleurs chatoyantes, l'hiver avec sa belle blancheur et le temps des fêtes et le printemps avec le réveil de la nature et son temps des sucres. Vraiment, toutes les saisons ont un petit quelque chose de spécial.

Mais l'été on dirait que le soleil en plus de nous chauffer « la couenne » nous réchauffe aussi le cœur. En effet, on dirait qu'on est plus de bonne humeur et qu'on a le cœur plus gai en été. On dirait qu'on a plus le goût de s'amuser et de fraterniser avec nos voisins et amis l'été. Enfin, on dirait qu'on a plus le goût de bouger l'été.

Parlant de bouger, vous me permettrez de vous inviter en grand nombre à venir célébrer la Fête Nationale le 23 juin prochain, déjà toute une équipe de bénévoles sont à pied d'œuvre pour vous faire vivre une super fête. Vous trouverez dans les pages qui suivent tous les détails.

Je veux aussi vous lancer une autre invitation. Nous sommes à mettre sur pied une activité d'accueil des nouveaux arrivants dans notre municipalité; si vous êtes arrivé chez nous depuis le 1^{er} janvier 2011 ou que vous connaissez quelqu'un qui réside dans notre municipalité depuis cette date, communiquez avec moi au 819-397-4616 ou Mme Ghislaine B. Lampron au 819-397-5664. Les détails de cette activité vous seront communiqués en septembre.

En terminant, je veux féliciter Mme Hélène Tessier qui s'est méritée une carte cadeau de 50\$ lors du tirage du concours du dernier numéro du journal. Continuez à participer en grand nombre ce mois-ci car le prix est encore une carte cadeau de 50\$.

Bon été à chacun d'entre vous, profitez du beau temps pour faire le plein d'énergie et vous amuser en famille ou avec des amis; peut-être aussi pour mieux vous nourrir avec des légumes frais et des petits fruits que vous irez cueillir directement chez le producteur.

François Bernard
Coordonnateur
Bernardf58@hotmail.com
819-397-4616





Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, il y a eu une formation donnée à la direction générale concernant l'accès à l'information tandis que notre adjointe administrative a suivi un cours au niveau de la gestion financière.

Au niveau de la voirie, à la suite du lancement de l'appel d'offres «Pulvérisation, rechargement et pavage de la Route du Pont» le contrat a été octroyé à la firme Pavage Drummond Inc. pour un montant de 254 553.50\$. Il y a eu également le lancement de l'appel d'offres pour la correction et le pavage de la cour conjointe de l'école et du centre communautaire.

Au niveau de l'hygiène du milieu, il y a eu acceptation de l'offre de service proposée par la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François au montant de 79 810.46\$ pour 894 unités. Celle-ci se résume de la façon suivante : une cueillette de feuilles par année incluse au même taux que 2013 pour 2014 et 2015, cueillette hivernale aux 2 semaines pour les ordures, cueillette aux 2 semaines pour le recyclage. Les trois années subséquentes, il y aura augmentation des coûts selon l'indice d'indexation du coût de la vie. De plus, le renouvellement de l'entente avec la SPAD a été signée.

Au niveau de l'urbanisme, les règlements suivants sont entrés en vigueur: Règlements 2013-031, 2013-032, 2013-033. Plus spécifiquement au niveau de la zone P1 pour permettre un centre multifonction si le projet est accepté, augmentation des amendes prévues lors de la non-conformité à un règlement d'urbanisme, l'autorisation d'avoir une remise temporaire, un abri soleil pour un véhicule moteur et un abribus (écolier) en respectant certaines normes.

Au niveau des loisirs, je vous informe que l'événement «Jeudis en chansons» revient cette année. Cet événement aura lieu au Centre communautaire le 22 août 2013. L'entrée est gratuite. L'artiste reste à déterminer.

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informé sur les différents enjeux de la municipalité.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



PRÉVENTION INCENDIE



par Joel Perron, préventionniste



Mes coordonnées

Vous pouvez me joindre au 819-850-1682 pour toutes demandes d'information sur la prévention. Les permis de brûlage sont disponibles au 819-314-1148. Le 911 est votre numéro pour les urgences.

Permis de brûlage

Depuis l'automne 2011, la Municipalité a adopté un règlement en matière de prévention incendie. Avec le printemps qui approche, il est nécessaire avant de procéder au brûlage de branches ou autres résidus sur son terrain de se procurer un permis de brûlage auprès du préventionniste à la Municipalité. Cette mesure a été mise en place afin d'éviter les déplacements inutiles des pompiers. Selon les conditions climatiques et l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU disponible au www.sopfeu.qc.ca, le permis vous sera accordé ou refusé.



PRÉVENTION INCENDIE (SUITE)

Permis de brûlage (suite)

Les résidences situées dans le village et dans les domaines ne peuvent obtenir de permis de brûlage. Ils doivent maintenant posséder un foyer extérieur dont les dimensions n'excèdent pas 75 cm (30 pouces) en hauteur, en largeur et en profondeur et être muni d'une cheminée ou d'un pare-étincelles.

Le barbecue

Lors du premier barbecue du printemps vous devriez effectuer les étapes suivantes pour votre sécurité et celle de votre famille :

- Bien vérifier les raccords et la tuyauterie
- Assurez-vous que les brûleurs du barbecue sont fermés et aucune saleté à l'intérieur.
- Branchez la bouteille de gaz propane.
- Ouvrez la valve de la bouteille de gaz propane.
- Aspergez les raccords et la tuyauterie à l'aide d'une solution d'eau et de savon. Si des bulles apparaissent, c'est qu'il y a une fuite.
- Fermez la valve de la bouteille de gaz propane, vidangez la tuyauterie et réparez ou remplacez la pièce défectueuse.

Le démarrer en toute sécurité

- Assurez-vous que le couvercle de votre barbecue est ouvert.

- Tentez d'allumer le barbecue à l'aide de l'allume barbecue qui est directement sur le barbecue ou à l'aide d'un allume barbecue portatif. Si vous utilisez l'allume barbecue portatif, insérez-le dans l'orifice conçu à cette fin qui est situé sur le côté, dans la partie basse de votre barbecue.

La fermeture du barbecue

Pour arrêter votre barbecue, fermez la valve de votre bouteille de gaz propane. Lorsque les brûleurs s'éteignent, fermez les brûleurs. De cette manière, vous vous assurez qu'il n'y a plus de gaz dans la tuyauterie.

Le positionnement de votre barbecue

La plus grande prudence est de mise avec l'utilisation et l'entreposage des bouteilles de gaz propane! Lorsque vous placez votre barbecue sur votre patio, assurez-vous que la bouteille est placée à plus de 1 m (3 pi) de toute ouverture (porte-patio, porte, fenêtre, etc.), à plus de 3 m (10 pi), mesuré horizontalement, d'une source d'allumage et d'une prise d'air d'un appareil.

Prenez note qu'il est interdit d'entreposer des bouteilles de gaz propane à l'intérieur des bâtiments ou d'une structure (logement, maison, garage, issue, etc.) (CAN/CSA-B149.2-00, article 5.7.3.)

Cours RCR

Le comité de sécurité civile a prévu un cours de RCR (réanimation cardio-respiratoire) à l'automne 2013. Le comité a décidé d'offrir au gens de la municipalité les trois (3) places qui sont présentement disponibles. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi avant le 1^{er} août 2013. Les personnes sélectionnées seront pigées au hasard avec les noms reçus.

Ghislaine B. Lampron 819-397-5664
Coordinatrice comité sécurité civile

Nouveauté au service à la clientèle de la Mairie de St-Lucien

Le service de Desjardins est maintenant disponible pour le paiement par carte de débit au comptoir du bureau municipal.



Jeudis en chansons

Veuillez prendre note que notre municipalité a été choisie encore cette année pour présenter les « jeudis en chansons ». Cette activité se déroulera le 22 août 2013 à 19h30 au centre communautaire. Vous recevrez bientôt la liste de tous les spectacles de la région du centre du Québec. Merci à la Société St-Jean-Baptiste-du-centre-du-Québec

Comité des citoyens : Protection des eaux souterraines

Le comité citoyens de Saint-Lucien a mis fin à ses activités le 7 mai 2013, soit de recueillir des signatures. Par contre, je demeure en fonction car il reste du travail à compléter. Le 2 juin 2013, lors de l'Assemblée générale, j'ai fait le dépôt des signatures pour l'Assemblée nationale. Nous avons recueilli 29,3% signatures. Si vous êtes intéressés/es soit pour des pancartes, cd, ou pour toute autre information, vous pouvez me contacter au 819-397-2155.

Pierrette Labelle



ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES - 3 NOVEMBRE 2013

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC : www.electionsequbec.qc.ca ou 1-888-353-2846

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE :
www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

INFORMATIONS

ÉLECTEUR

La qualité d'électeur lors d'élections générales

Pour avoir la qualité d'électeur, vous devez:

- avoir 18 ans le jour du scrutin,

ET

- le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale:
 - être de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être soumis au régime de la curatelle;
 - ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;

Et à cette même date (1^{er} septembre), vous devez remplir une des deux conditions suivantes :

- être domicilié dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

L'électeur non domicilié dans la municipalité mais **propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise** situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes copropriétaires **d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise** doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la municipalité, une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

Conditions à remplir pour exercer son droit de vote

Pour exercer votre droit de vote, vous devez, au moment de voter, être un électeur ou une personne habile à voter de la municipalité et être inscrite sur la liste électorale confectionnée aux fins de l'élection municipale.

Libre choix du citoyen : Au Québec, l'inscription sur une liste électorale est laissée au libre choix du citoyen et c'est à lui seul que revient la décision de participer aux scrutins.

Si plus d'une candidature est déposée à un poste, dès 16 h 30 le 4 octobre 2013, il y aura révision de la liste électorale. Le processus de révision s'effectuera du 12 au 24 octobre 2013 afin de permettre les inscriptions des électeurs non inscrits.

CANDIDAT

Condition d'admission

- Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins douze mois, le premier septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale.

Formulaire à obtenir

- On peut se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.

Période pour déposer sa candidature

- Dépôt de sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président d'élection à compter du 20 septembre 2013 et se terminant à 16 h 30 le 4 octobre 2013.

Bureau du Président d'Élection

Bureau Municipal

5280, 7^e rang

Saint-Lucien QC J0C 1N0

Courriel : bureaumunicipal@municipalite.saint-lucien.qc.ca

Présidente d'Élection

Lynda Lalancette

(819) 390-4679 # 2

Secrétaire d'Élection

Line Bilodeau

(819) 390-4679 # 0

Télécopieur : 819 397-2732



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire - 7 mars 2013

- **Rencontre promoteur projet de porcherie**: Résolu de mandater Mme Suzanne Pinard-Lebeau, mairesse, Mme Sylvie Lampron et M. François Bernard, conseillers, M. Alain Turcotte, inspecteur, Mme Lynda Lalancette, directrice générale pour rencontrer et étudier les alternatives possibles pour favoriser la cohabitation de ce projet avec les résidents de ce secteur.
- **Adoption des seconds projets des règlements 2013-031, 2013-032 et 2013-033**: Résolu d'adopter ces seconds projets de règlements tels que présentés lors d'une assemblée publique tenue le 4 mars 2013 à 18h30.

Séance ordinaire - 2 avril 2013

- **Dépôt comparatif comptable**: Dépôt du rapport comparatif au 28 février 2013 tel que requis par la loi.
- **Mauvaises créances**: Résolu d'autoriser le transfert des comptes présentés au compte « mauvaises créances » soit: facturation frais de documents 11.57\$, facturation carrière-sablière 2 268.35\$.
- **Formation accès à l'information**: Résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à une formation sur l'accès à l'information qui se tiendra à Drummondville le 2 mai 2013 au coût de 270\$ plus taxes.
- **Transferts budgétaires**: Résolu d'autoriser les transferts budgétaires proposés afin d'équilibrer le budget selon les besoins déterminés.
- **Octroi rechargement**: Résolu d'octroyer le rechargement à J.Noel Francoeur Inc pour un coût de 22.14\$/tonne métrique (taxes incluses). Les travaux précis seront déterminés par l'inspecteur des travaux.
- **Octroi rapiéçage**: Résolu d'octroyer le rapiéçage à Pavage Veilleux 1990 Inc. pour un coût de 233.40\$/tonne métrique (manuel) et 143.15\$/tonne métrique (mécanisé) taxes incluses. Les travaux précis seront déterminés par l'inspecteur lors des travaux.
- **Règlement 2013-031 - Modification règlement zonage P1 (projet centre multifonctionnel)**: Résolu d'adopter le règlement 2013-031 modifiant le règlement 03-90 de zonage.
- **Règlement 2013-032 - Modification règlement administratif (sanctions)**: Résolu d'adopter le règlement 2013-032 modifiant le règlement administratif 08-90.
- **Règlement 2013-033 - Modification règlement de zonage (remise temporaire, abri soleil, abri bus)**: Résolu d'adopter le règlement 2013-033.
- **Projet Porcherie**: Une rencontre avec les signataires de la pétition est prévue à 19h30 le 9 avril prochain afin de les informer des résultats obtenus suite à la rencontre avec le promoteur.
- **Loisirs OTJ St-Lucien - demande de subvention annuelle**: Résolu de verser une subvention annuelle

de 5 000\$ aux Loisirs OTJ St-Lucien pour l'organisation de leurs activités prévues.

Séance extraordinaire - 9 avril 2013

- **Avis légal - projet porcherie**: Résolu de faire produire un avis légal par un avocat spécialisé afin d'obtenir les possibilités municipales pour la gérance sur son territoire de l'établissement d'un projet porcin et permettre d'éclaircir les responsabilités des divers intervenants dans ce processus.

Séance ordinaire - 6 mai 2013

- **Formation Alain Turcotte, inspecteur**: Résolu d'autoriser un cours informatique auprès de « Groupes Populaires Associés de Drummond Inc » pour l'inspecteur, M. Alain Turcotte (15 heures) au coût de 75\$.
- **Appels d'offres - comptable**: Résolu d'autoriser la direction générale à procéder à la demande d'appels d'offres afin d'obtenir les services comptables nécessaires en respectant les délais prévus par la loi.
- **Formation - défibrillateur**: Résolu d'autoriser la formation de 12 personnes par les représentants de « Réanimation Sauve-Vie » au coût de 419\$ pour une durée de 4 heures.
- **Octroi - Réfection Route du Pont**: Résolu d'octroyer à « Pavage Drummond Inc » le contrat de « Pulvérisation, rechargement et pavage - Route du Pont » pour un montant de 254 553.50\$, le tout selon la soumission déposée.
- **Appels d'offres - Pavage cour de l'école et du centre**: Résolu d'autoriser l'inspecteur à procéder à la demande d'appels d'offres afin d'obtenir des soumissions pour la correction et le pavage de la cour conjointe de l'école et du centre communautaire.
- **Appels d'offres - Nettoyage fossés**: Résolu d'autoriser l'inspecteur à procéder à la demande d'appels d'offres pour le nettoyage de fossés afin d'obtenir des soumissions le plus rapidement possible et d'autoriser l'exécution des travaux selon la soumission la plus avantageuse immédiatement afin de réaliser le nettoyage de fossés avant les travaux de la structure de la Route du Pont.
- **Renouvellement contrat d'enlèvement des matières résiduelles et recyclables**: Résolu d'accepter l'offre présentée par le Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François selon l'option « B » au montant de 79 810.46\$ pour 894 unités. Également résolu de nommer Mme la mairesse ainsi que la directrice générale comme signataires de l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.





Séance ordinaire - 6 mai 2013 (suite)

- **Renouvellement entente SPAD** : Résolu d'accepter l'offre présentée de la SPAD au coût de 1.75\$ par habitant plus taxes pour une période de 2 ans. Également résolu de nommer Mme la mairesse ainsi que la directrice générale comme signataires de l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Projet Porcherie - Avis légal (2 mai)** : Résolu de rendre l'avis légal demandé public.
- **Jeu de chansons** : Confirmation de la tenue des jeux de chansons le 2 mai 2013.
- **Les défis horticoles - Normand Francoeur** : Résolu d'autoriser deux membres du conseil pour une visite professionnelle aux Mosaïques Internationales de Montréal 2013 au coût de 100\$ plus taxes par participant.
- **Remorque - emprunt par OTJ St-Lucien** : Résolu d'autoriser le prêt de la remorque gratuitement à l'OTJ St-Lucien pour leurs préparatifs de la St-Jean-Baptiste soit les 15 et 16 juin (bois pour le feu) et, si nécessaire, le 22 juin (réfrigérateur) conditionnel au respect des obligations de vérification et d'inscription au livre lors de l'utilisation.
- **Tirage P'tit Curieux** : Félicitations à Mme Hélène Tessier qui a remporté un bon d'achat de 50\$ chez BuroPro commandité par la Caisse Populaire de l'Est de Drummond.

Séance ordinaire - 3 juin 2013

- **Dépôt du rapport financier 2012**: Une copie de ce rapport est disponible au bureau municipal au coût de 2.95\$.
- **Octroi cour - centre et école** : Résolu d'octroyer la réfection de la cour du centre et de l'école à Pavage Veilleux (1990) Inc pour la somme de 55 697.34\$, le tout sous la supervision de l'inspecteur.
- **Drainage centre** : Résolu d'effectuer le constat des travaux nécessaires à Michel Nadeau et d'autoriser l'inspecteur à faire effectuer les travaux pour corriger la situation.
- **Mairie - aménagement** : Résolu de corriger les installations électriques à la mairie afin de permettre un éclairage adéquat à la mairie.
- **Génératrice 15 000W et 60 ampères (pompe, chauffage, éclairage)** : Résolu d'autoriser l'acquisition d'une génératrice autonome pour répondre aux besoins déterminés soit pompe, chauffage et éclairage. Également résolu d'apporter les correctifs électriques pour son fonctionnement.
- **Ordinateur - constat** : Résolu de remplacer immédiatement le serveur selon l'offre reçue pour une somme de 5 000\$ et de prévoir le remplacement des ordinateurs afin de permettre

leur remplacement rapidement si l'efficacité du bureau en était atteinte.

- **Site Web - « Oktane Design » - mêmes prix** : Résolu d'autoriser les services de Oktane Design pour la confection de notre site web selon l'offre déposée précédemment.
- **Service Desjardins Paiements par carte de débit (autorisation)** : Résolu d'autoriser la direction à prendre et conclure pour et nom de la Municipalité de Saint-Lucien une entente avec Solutions de Paiements Desjardins afin d'offrir le service de paiement par carte de débit à nos bureaux : ouverture de dossier 50\$; programmation du terminal 50\$; location mensuelle taxable-terminal 28\$; coût par transaction 0.057\$; taux minimal mensuel 10\$.
- **Transfert budgétaires** : Information à l'effet que les transferts budgétaires seront précisés à la prochaine assemblée.
- **Défibrillateur - formation** : Résolu d'annuler la résolution 2013-05-087 prévoyant une formation de 4 heures laquelle est pour des personnes n'ayant pas reçu de cours de secouriste.
- **Mérite MMQ - Inscription Petits Pompiers (4/10 de Saint-Lucien) avant septembre 2013** : Résolu d'autoriser le préventionniste à présenter un projet au Mérite MMQ.
- **Prix Triangle Jaune l'Éducation du Public** : Résolu d'autoriser le préventionniste à présenter un projet au Triangle Jaune l'Éducation du Public conjointement avec la Municipalité de Saint-Félix.
- **Avis de motion - entretien d'été Seigneurie - abat-poussière** : Avis de motion est donné afin de permettre une imposition pour la charge d'épandage supplémentaire d'abat-poussière aux propriétaires riverains selon une répartition au frontage, le tout suite à une demande et une rencontre avec les personnes concernées.
- **Fossés Route du Pont - Octroi** : Résolu d'octroyer à J.Noel Francoeur Inc les travaux de fossés sur la Route du Pont selon la soumission déposée le 17 mai dernier.
- **Pont Gagnon - chasse-roue** : Résolu d'entériner l'octroi pour la réparation de chasse-roue sur le Pont Gagnon à Ployard 2000 Inc au montant de 1 225\$ plus taxes.
- **Cours d'eau des Saults (Branche no 5)** : Information - des travaux ont été effectués sans autorisation et les propriétaires concernés ont été rencontrés par une représentante du Ministère de l'Environnement pour les informer des procédures qui suivront.





Séance ordinaire - 3 juin 2013 (suite)

- **Programme d'amélioration réseau routier (remplace résolution 2013-01-021) :** Résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre député, M. Sébastien Schneeberger afin de planifier les travaux suivants soient le rechargement de la Route Talbot et la Rue Fortin pour un budget approximatif de 29 000\$.
- **Protection des eaux souterraines (Réunion 15 juin 2013) :** Résolu de régler les frais de 25\$ par participant à 2 membres du conseil.
- **Projet porcin (demande de modification au RCI) :** Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien demande à la MRC de Drummond de modifier son règlement de contrôle intérimaire pour permettre le contingentement des élevages porcins sur son territoire de façon à localiser toute nouvelle unité d'élevage de porcs dans deux secteurs de la

municipalité soient le 8^e Rang entre les numéros civiques 6105 et 7000 et le Rang Therrien entre les numéros 805 et 1075, zones ayant un faible taux de population.

- **Infraction 25, rue Lemire - suivi :** Résolu de transmettre un dossier d'infraction à notre aviseur légal afin que le propriétaire du 25 rue Lemire se conforme à l'utilisation autorisée.
- **Défi-Vélo - 22 juin 2013 :** Information qu'une halte sera établie au centre communautaire pour le passage de Défi-Vélo le 22 juin 2013.
- **Mairie - rampes :** Suite aux vérifications pour améliorer l'apparence des rampes actuelles, il y aura étude de la part du comité du bâtiment afin d'obtenir des propositions pour le remplacement ou l'amélioration.

Texte du 1^{er} prix du concours du 5^e anniversaire du journal

Histoire de Robertien le « câleur » de sets de la rue Principale

Robertien naquit en 1926 dans le village de Saint-Lucien. Il était le 7^e garçon de la famille. Il paraît qu'il avait un don étant donné qu'il était le 7^e enfant du même sexe. Ses parents étaient bien fiers de leur p'tit dernier rejeton. À tous les dimanches, la famille se rendait à l'église pour la célébration de la messe. Jeune, Robertien avait le don de charmer tous les habitants du village. À la sortie de l'église, les gens s'attardaient sur le perron, surtout les dames, afin d'admirer le beau Robertien. Bel enfant aux yeux bleus et cheveux noirs comme l'ébène.

En vieillissant, il ne perdit pas son charme. Il était bien connu dans le village. Lors de festivités, on le sollicitait de partout tant au BAR St-Sauveur qu'à la Pente douce afin d'agrémenter les soirées. C'était le genre d'homme qui de sa belle voix, *scandait*, au son de la musique, les quadrilles. À 21 ans, il était toujours célibataire.

Il était non seulement le *câleur* de *sets itou*, c'était un bon *raconteux* d'histoire. Comme celle-ci : « Lors d'un voyage à Saint-Hyacinthe, il s'arrêta à la taverne à Ti Gus. Les hommes buvaient tranquillement leur bière lorsque surgit un p'tit *bacquet*, barbe longue, chapeau pointu, habillé comme la *chienne* à Jacques. Ça ne faisait pas une minute qu'il était dans la taverne que les chaises inoccupées se mirent à rapetisser et à danser. Et vlan! En moins de cinq minutes, les hommes avaient sacré le camp de la taverne. Robertien raconta que selon la rumeur, le p'tit *bacquet* était le diable même! Plusieurs mois passèrent avant que la taverne à Ti-Gus reprenne vie. »

Son métier : *Patenteux*. Il faisait de menus travaux à la demande des habitants. Il aidait à faire le train, buchait, faisait les foins etc. Cependant, il avait un léger défaut. Lorsque les maris étaient absents, il

s'amusait à *chanter* la pomme, convenablement, aux belles *créatures* du village.

Un jour, Antonia la *vieille fille du village* dont le surnom était la *grébiche* eut vent de ce qui se passait lors des absences des époux. Un matin, elle en avait gros sur le cœur car à 25 ans, elle était toujours célibataire. Elle aurait bien aimé que Robertien s'occupe d'elle. Elle se rendit au presbytère *bâdrer* M. le Curé; ce dernier était le premier citoyen de la paroisse et homme de confiance. Cela faisait plus d'une heure que la *vieille fille* faisait du coq-à-l'âne en faisant des *sparages*. M. le Curé en avait assez entendu. Alors, il lui dit gentiment « j'irai parler à Robertien cet après midi ».

L'après-midi venu, M. Le Curé se rendit chez Robertien afin de discuter de la situation. Lors de cette discussion, il se rendit compte que Robertien était en froid avec la *vieille fille*. Elle aurait bien aimé se faire courtiser par Robertien. Elle ne cessait de *l'achaler* et de *l'ouatcher*. De ses faits, M. Le Curé partit rassurer des explications de Robertien et régla le problème avec Antonia.

Quelques années ont passées et ... Robertien, après avoir conter *fleurette* à Antonia, demanda au père d'Antonia la main de sa fille. La cérémonie du mariage fut célébrée un beau samedi matin ensoleillé et la réception eu lieu au Centre communautaire. Tous les habitants du village étaient présents.

Référence :

(mots en italiques) La ronde des idées et des mots anciens et nouveaux par Maurice Watier
Un siècle d'histoire Paroisse Saint-Lucien

Pierrette Labelle



La Fête nationale du Québec

Activités en journée

9h45	Célébration et volée de cloches (SSJB)
10h30	Vin d'honneur (SSJB)
12h00	Repas du bûcheron
12h00	Hommage au drapeau (SSJB)
13h00	Remise des prix du concours de la SSJB
13h00 à 16h30	Jeux gonflables
13h00 à 16h30	Maquillage et animation
13h00 à 23h00	La cabane à souvenir
13h00 à 16h30	Promenade en carriole
13h00 à 17h00	Tournoi amical de jeux vidéos
14h00 à 17h00	L'humain le plus fort du village.
14h00 à 17h00	Tournoi de fer et d'anneaux

23 juin
Parc Municipal

SAINT-LUCIEN

**YVES DESROCHERS
CLAUDINE BROUILLARD
GUILLAUME RIVARD**

*Veillée d'aujourd'hui
Musique québécoise de 1950 à 1990*

Activités en soirée

Souper de demain	14h00 à ...
L'ultime Fureur	18h00 à 19h00
Discours patriotique	19h15
Veillée d'antan	19h30 à 20h15
Musique du Québec de 1950 à 1990	20h30 à 21h30
Feu de joie	21h15
Musique du 21 ^{ème} siècle	21h45 à 22h30
Feux d'artifice	22h30
Musique en rappel	22h30 à 23h00

Partenaires



Distribution Le Baron inc.

Bonjour à vous tous,

Vos loisirs désirent souhaiter à tous les citoyens de Saint-Lucien un bel été et une participation maximale aux activités.

Votre comité des loisirs de concert avec les bénévoles sont en train de vous organiser toute une Fête Nationale qui aura lieu le 23 juin prochain. Des activités familiales pour les grands et les petits seront au rendez-vous, vous pourrez le constater dans notre programmation ci-jointe.

Nous vous attendons en grand nombre. Prendre note que toutes les activités sont gratuites même le concours d'humains forts...

Pour l'achat de billets « Dîner de bûcheron », vous pourrez contacter un des membres :

Jocelyn Letendre : 819-397-4486
David Gauthier : 819-397-2603
Catherine Paradis : 819-397-2079
Pascal Laterreur : 819-397-2079
Lili Lampron : 819-397-4486

Pour l'inscription ou obtenir des informations sur l'activité « l'humain le plus fort », veuillez téléphoner à Catherine ou Pascal au 819-397-2079. C'est le temps de se lancer un défi familial !

Ne pas oublier le soccer récréatif pour les enfants de 1^{re} année jusqu'au 2^e secondaire. Nous débutons le 4 juin prochain jusqu'au 20 août tous les mardis à 19h00, prix : 10.00\$ pour la saison.

L'équipe des Loisirs OTJ St-Lucien

Joignez-vous à notre groupe Facebook : O.T.J. St-Lucien



Voici donc quelques éléments d'information quant à la communauté chrétienne Saint-Lucien et merci à vous tous qui apportez votre contribution à la vie de notre communauté soit par un engagement régulier ou pour un événement précis, soit par un coup de main pour entretenir l'église ou par votre support financier.

FÊTE DE LA PAROISSE SAINT-LUC

C'est le dimanche 27 octobre à Saint-Lucien qu'aura lieu le 3^e rassemblement annuel des paroissiens et paroissiennes des quatre communautés de la paroisse Saint-Luc. Tout en soulignant la fête de notre patron St-Luc, cette rencontre permettra de faire le point sur la vie de notre paroisse, de recueillir les souhaits des paroissiens pour leur communauté chrétienne et de vivre un moment de prière et de fraternité ensemble.

Voici un aperçu du déroulement de la journée :

- 9h30 assemblée des paroissiens
- 10h30 messe
- 12h00 dîner
- 13h30 spectacle

Une date à mettre à votre agenda.

INITIATION A LA VIE CHRETIENNE

Quelques jeunes de la communauté ont vécu cette année l'un ou l'autre des parcours de formation à la vie chrétienne : parcours éveil, parcours pardon-eucharistie, parcours enquête, parcours confirmation. Pour l'an prochain, nous sommes à la recherche de personnes qui auraient le goût d'accompagner les jeunes dans leurs parcours de formation à la vie chrétienne. Si cela vous intéresse, appelez au presbytère (819-397-2344).

Si votre enfant est âgé de **8 ans ou plus**, vous pouvez **déjà l'inscrire** au parcours Éveil qui débutera à l'automne. Le parcours Éveil est le premier parcours de la démarche d'initiation à la vie chrétienne.

DÉPART DE MARIE-CLAUDE COUPAL, AGENTE DE PASTORALE

Marie-Claude était responsable de l'initiation à la vie chrétienne pour l'ensemble de la paroisse St-Luc depuis quatre ans déjà. Elle nous quitte pour des raisons familiales. Nous la remercions pour sa grande disponibilité, pour son attention aux jeunes et à leur famille et pour son souci de rendre la Parole de Dieu la plus signifiante possible pour les jeunes et les ados. Merci Marie-Claude et bonne chance.

Guylaine Marquette prendra la relève. Depuis quelques années, Guylaine a accompagné quelques groupes de jeunes lors de leurs parcours de catéchèse tant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil qu'à St-Cyrille.

Bienvenue Guylaine.

GROUPE EAU VIVE

Vous êtes malade ou vous avez perdu un être cher, le groupe Eau vive vous offre une présence, une écoute...
Information : Gisèle 397-2344 Angèle 397-4539

CÉLÉBRATIONS DOMINICAL

Dimanche à 8h30

mois impairs >

- 01 - janvier
- 03 - mars
- 05 - mai
- 07 - juillet
- 09 - septembre
- 11 - novembre

Dimanche à 9h45

mois pairs >

- 02 - février
- 04 - avril
- 06 - juin
- 08 - août
- 10 - octobre
- 12 - décembre



Voici donc quelques éléments d'information quant à la communauté

chrétienne Saint-Cyrille et merci à vous tous qui apportez votre contribution à la vie de notre communauté soit par un engagement régulier ou pour un événement précis, soit par un coup de main pour entretenir l'église ou par votre support financier.

CONFIRMATION

C'est le dimanche 28 avril qu'a eu lieu la célébration de la confirmation pour tous les jeunes de la paroisse St-Luc qui ont participé aux deux parcours préparatoires. Vingt-six jeunes ont été confirmés par Mgr André Gazaille.

CHEVALIERS DE COLOMB

Merci aux Chevaliers de Colomb du conseil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil qui, cette année encore ont fait un don à la paroisse St-Luc pour la communauté de St-Lucien.

ADACE (assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique)

Le 28 juillet prochain, étant donné l'absence de Jean-Claude, il n'y aura qu'une messe à St-Félix et les autres communautés vivront une ADACE qui est le rassemblement de la communauté autour de la Parole de Dieu.

Dans chaque communauté, une équipe de 3 ou 4 personnes a suivi une formation pour préparer et présider l'ADACE. Chez-nous les personnes mandatées sont François Bernard, Gisèle Champagne et Gilles Bouchard. Nous les remercions d'avoir accepté de rendre ce service à la communauté.





UN MOT DE JEAN-CLAUDE

Comme plusieurs le savent déjà, je quitterai la paroisse St-Luc au début du mois d'août après treize ans comme pasteur de la communauté de St-Lucien. Évidemment c'est un moment empreint d'émotions mais je partirai le cœur rempli de souvenirs et, surtout, enrichi de toutes ces rencontres avec de multiples groupes, de toutes ces expériences partagées, de tous ces contacts personnels, de tous ces événements paroissiaux ou familiaux vécus ensemble.

Je garde surtout le souvenir d'hommes et de femmes engagés de mille manières pour rendre notre communauté plus vivante, plus fraternelle, plus accueillante, plus attentive aux personnes souffrantes, plus ouverte aux jeunes.

Je garde le souvenir de multiples gestes de bonté et de générosité dont j'ai été témoin; des gestes posés souvent discrètement sans faire de bruit mais qui ont fait une différence pour des familles, pour des personnes, des gestes qui contribuent à l'atmosphère de toute la communauté.

Je souhaite que les valeurs de l'Évangile demeurent toujours une source d'inspiration pour le vivre ensemble de la communauté de St-Lucien.

Le nouveau pasteur de la paroisse St-Luc sera Robert Richard, originaire de St-Célestin et l'un des plus jeunes prêtre du diocèse. Robert a été vicaire à Nicolet durant quatre ans et, depuis une dizaine d'années, il est responsable de certains services de catéchèse pour le diocèse. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour ma part, je serai pasteur de l'unité pastorale des Moissons qui regroupe les paroisses de Wickham, L'Avenir, Durham-sud, Lefebvre et Ste-Christine.

Au plaisir d'avoir l'occasion de saluer plusieurs d'entre vous d'ici le mois d'août.

Jean-Claude Poitras

Jean-Claude Poitras, ptre



Club de Saint-Lucien



La FADOQ

Le Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien fêtait son 25^e anniversaire le 25 mai dernier. Voici un extrait du discours du président Gilles Bouchard.

C'est aux alentours de 1960, qu'un profond besoin de se regrouper se manifeste chez les aînés à la suite de changements dans la société, dans la pratique religieuse et dans la famille. Les premiers clubs de l'Âge d'Or apparaissent alors dans le paysage québécois.

1969 - Le premier Conseil de l'Âge d'Or est fondé : une cinquantaine de clubs se regroupent dans la région de Québec : berceau du Mouvement de l'Âge d'Or. Les clubs membres s'unissent pour combattre les quatre «i» : l'isolement, l'insécurité, l'inactivité et l'inutilité des personnes âgées.

Le 16 juin 1970 - Adoption de la charte de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec, la FADOQ, qui a pour mission de servir toutes les personnes âgées, sans considération de race, de religion ou de langue. Elle a pour mandat de regrouper les personnes âgées et parler en leur nom et de promouvoir leur mieux-être physique, moral, intellectuel et spirituel.

Nous sommes affiliés à la FADOQ - Région Centre-du-Québec qui compte 17 500 membres de clubs ou

membres individuels régionaux répartis selon les 5 secteurs. Elle a fêté ses 40 ans l'année dernière.

Notre Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien s'inscrit dans la même foulée et c'est ainsi que 7 personnes, 7 précurseurs, 7 fondateurs dont Rosario Lefebvre, Alphonse Côté, Alice Provencher, Yvette Lavoie qui fut notre première présidente, Armande Provencher, Rhéa Provencher et Marguerite Lampron ont tenu leur première assemblée générale le 26 octobre 1988, qui devait donner naissance à notre Club Fadoq Or et Argent. La charte du club est devenue officielle le 6 janvier 1989. De ce premier conseil d'administration, madame Armande Provencher va fêter ses 93 ans en juin.

Je ne veux pas trop m'étendre sur les réalisations du Club mais une chose est certaine, le Club Or et Argent de St-Lucien perpétue la tradition des bâtisseurs et répond à la mission première du réseau FADOQ en organisant des séances de formation et d'informations, des activités récréatives hebdomadaires, des sorties au restaurant, à la cabane à sucre, des soirées de danse, des Bingos, des soupers, etc. Le Club local a toujours eu comme préoccupation de répondre aux goûts de notre centaine de membres.



Il y a même des nostalgiques comme les Lebeau, les Talbot, et plusieurs autres familles qui sont membres depuis le début, qui aiment à se remémorer ce qui se passait dans le temps comme on dit, dans le temps de Rhéa Lebeau-Provencher, de Nicole Poirier dans cette même salle plus petite où on empilait 200, 250 personnes dans toutes sortes de soirées thématiques. Dans ce temps-là aussi la boisson coulait à flot dans des atmosphères festives et très enfumées. C'était le bon temps.

C'est la fête aujourd'hui à St-Lucien, non seulement pour les administrateurs, mais aussi pour tous nos membres qui proviennent souvent de d'autres paroisses. C'est comme ça quand on est populaire. Un grand merci à tous.

Gilles Bouchard, Président



Le Cercle des Fermières

Bonjour,

La saison tant attendue est devant nous : le jardin, les fleurs, les vacances, la chaleur, les oiseaux qui chantent. C'est le réveil de la nature et c'est l'esprit tranquille et le cœur léger que la belle saison nous fait entreprendre de nouveaux projets.

Parallèlement, il y aura aussi la notion météorologique c'est-à-dire orage, tonnerre et éclairs qui celles-là me font toujours un peu peur, mais c'est l'été et il faut en profiter.

Je ne voudrais pas écrire cette chronique sans vous parler du Congrès Régional qui s'est tenu à Aston Jonction. Ce fut une très belle rencontre de membres fermières qui font toutes parties de la Fédération 07. Bravo aux organisatrices ! J'aimerais souligner que la responsable des arts textiles de notre cercle, Mme Annette Houde, a raflé tellement de prix que nous n'étions pas sur d'avoir assez de place dans la voiture pour notre retour à la maison. Félicitations Annette, nous sommes vraiment fières de toi, tu es très inspirante.

À retenir, Annette donnera des ateliers en septembre comme toujours, le mardi de chaque semaine. Bienvenue à toutes celles qui ont le goût de venir faire de l'artisanat.

Pour terminer, n'oubliez pas de mettre à votre agenda notre bingo qui aura lieu le dimanche 20 octobre prochain. D'ici là, je vous souhaite bon été à tous et à toutes.

Simone Houle, Présidente

Le coin des jeunes

Un peu de repos!

La période des examens est enfin terminée et j'espère sincèrement que tout cela c'est bien déroulée pour tout le monde! Oublions maintenant un peu l'école pour léguer toute la place aux grandes vacances!

Utilisons tout ces congés pour voir des amis, se baigner et surtout, relaxer! Pour certains relaxer est synonyme de bronzage sur la plage, pour d'autres c'est la musique ou bien la lecture et finalement il y a ceux pour qui il n'y a rien de mieux qu'une balade au grand air! Peu importe ce qui vous plaît, dans les prochaines semaines faites vous plaisir!

L'été peut aussi rimer avec travail! Quelques uns d'entre vous sont peut être en train de rédiger leur curriculum vitae pour se faire un peu d'argent!? Selon moi, le meilleur endroit où travailler cet été serait... une crèmerie! Quand il fait TROP chaud à l'extérieur, il y fait toujours frais! Et qui n'aime pas la crème glacée? Qui n'aime pas voir le sourire qui encadre le visage de ceux qui en mangent? :)

Bref, mon meilleur conseil serait définitivement de faire ce qui vous semble le mieux et surtout, il faut en profiter au max! 2 mois ça en fait des congés, mais on se rend toujours compte que cette merveilleuse saison passe beaucoup trop vite!

Ce serait aussi le moment parfait pour d'arbre en arbre par exemple, ceux qui ont déjà essayé, savent combien ce défi est stimulant et surtout très drôle ou bien la ronde, qui est, évidemment plus loin, mais le déplacement en vaut vraiment la peine!

Passez un été mémorable et amusez-vous bien! :)

Erika Faucher



Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je vous informe que l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec a eu lieu le 20 avril dernier à Drummondville. À cette occasion, des élections ont eu lieu pour remplacer ou réélire les administrateurs sortants. Il est à noter que la représentativité des administrateurs au conseil régional d'administration est déterminée par le nombre de membres dans chacune des MRC. Je vous présente donc les administrateurs et administratrices du CA.

François Beaudreau, MRC de Nicolet-Yamaska
Louis Beauregard, MRC de Drummond
Aimé Cloutier, MRC de Bécancour
Lise Grenier, MRC Nicolet-Yamaska
Germain Houle, MRC de Nicolet-Yamaska
Suzanne P. Lebeau, MRC de Drummond
Robert Poisson, MRC de Drummond

Hubert Bélisle, MRC d'Arthabaska
Marianne Bélanger, MRC d'Arthabaska
Jean-Paul Gagnon, MRC de L'Érable
Pierre Grondin, MRC de Drummond
Rosette Laberge, MRC de Drummond
Michel Lacourse, MRC d'Arthabaska

Le Comité exécutif est composé de Germain Houle, président, Suzanne P. Lebeau, 1^{re} vice-présidente, Mariette Bélanger, 2^e vice-présidente, Aimé Cloutier, secrétaire régional et Jean-Paul Gagnon, trésorier régional.

Maintenant, parlons des activités de la section locale de Saint-Lucien. La Fête nationale des Québécoises et des Québécois arrive à grands pas. Lors de cet événement, nous organiserons une messe qui aura lieu le dimanche 23 juin, à 9 h 45, à l'église de Saint-Lucien. Par la suite, nous offrirons gratuitement un vin d'honneur pour souligner cette fête. L'activité aura lieu au chapiteau situé sur le terrain municipal. Nous vous invitons à participer à notre concours « Le passé garant de l'avenir ». Les prix seront remis le 23 juin lors du dîner organisé par Loisirs OTJ Saint-Lucien.

Par ailleurs, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec organise l'événement les **Jeudis en chansons**. Notre municipalité recevra cette activité le jeudi 22 août prochain, au centre communautaire. Le spectacle gratuit débutera à 19 h 30. L'artiste ou le groupe choisi n'est pas connu pour le moment. Dès que nous aurons l'information, nous l'annoncerons.

Nous vous invitons à venir festoyer en grand nombre avec nous.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Je vous informe également que les demandes financières dont les activités seront déjà réalisées à la date de dépôt au bureau régional seront rejetées. Vous trouverez ci-après un tableau vous permettant de déposer vos demandes pour respecter ce critère.

Date de réalisation du projet	Date butoir de dépôt à la section
Du 1 ^{er} janvier au 31 mars	15 novembre
Du 1 ^{er} avril au 31 mai	15 janvier
Du 1 ^{er} juin au 31 octobre	15 avril
Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	15 septembre



Au nom des membres du conseil de la section locale, je vous souhaite un bel été et du plaisir à profusion.
La présidente,

Suzanne P. Lebeau



Bonjour,

L'année s'achève et les glands plantés en mai sont devenus de beaux chênes. En plus d'être le mois de l'arbre, le mois de mai aura fait bouger plus d'une personne avec les cubes énergie de l'activité du grand défi Pierre Lavoie, **Lève toi et bouge!** Bravo à tous ceux et celles qui ont aidé les enfants à accumuler des périodes de 15 minutes d'exercice physique à tous les jours.

Les examens sont terminés, les enfants et le personnel de l'école sont impatients de profiter de l'été. Malgré tout, nous devons tout de même déjà penser à l'organisation du tout nouveau service de garde qui vous sera offert en septembre. Afin d'offrir des activités qui correspondent bien aux élèves, vous devez déjà réserver vos places pour septembre. Pour ce qui est des inscriptions pour les pédagogiques de la rentrée, (26, 27, 29 et 30 août) un minimum de 15 enfants est nécessaire pour que ces journées soient offertes. Vous devez y inscrire vos enfants au plus tard le 17 juin. Pour toutes informations communiquez avec le secrétariat au 819-850-1612 poste 0.

En juin c'est le sprint final. Fin des examens, grand ménage de fin d'année, retour des livres de bibliothèque (10 juin), la Kermesse (14 juin en après-midi), fête des Pères (16 juin), sorties des finissants de la 6^e année (18 juin), spectacle de musique (19 juin à 13h50) et sortie de fin d'année pour tous les élèves à Cache-à-l'eau (21 juin) Ouf! Vivement les vacances!!!

Nous tenons à remercier les parents bénévoles qui se sont impliqués cette année ainsi que les organismes qui ont contribué à offrir de belles activités aux élèves. Un merci spécial à Anne-Marie Côté pour son aide à couvrir de nombreux livres de bibliothèque ainsi qu'à Pierrette Labelle pour son aide à l'informatisation de la bibliothèque et à la couverture des livres. De sincères remerciements aussi vont à Monsieur Paul-Émile Talbot, pour avoir prêté son terrain afin de permettre l'activité de promenade en calèche de Noël 2012.

Afin d'être prêt pour la rentrée scolaire du 28 août 2013, veuillez noter que vous recevrez **par la poste**, tous les documents pour la rentrée comprenant la lettre d'accueil, la liste de procure scolaire, la facturation de reprographie, le calendrier scolaire et bien sûr, sans oublier le bulletin de votre enfant. **Conservez précieusement cette enveloppe car aucun autre envoi ne sera effectué en août.**

Pendant la belle saison de l'été, vos enfants profiteront peut-être plus des réseaux sociaux pour rester en contact avec leurs amis, n'hésitez pas à vous intéresser (surveillance) à leurs « amitiés » afin de mieux encadrer leurs expériences dans l'univers du web. Les mots dépassent parfois si rapidement notre pensée, surtout lorsque nous ne sommes pas directement en face de l'« ami ». Il est important de noter également que l'âge légal pour avoir un compte Facebook est 14 ans.

Passez de bons moments, amusez-vous bien et mettez de la crème solaire!!! Au plaisir de vous voir à la rentrée tout bronzé et bien reposé.

Karyn Gallant

Desjardins

Caisse populaire de l'Est de Drummond

Suite à l'assemblée générale annuelle du mardi 30 avril 2013, les membres présents ont voté un montant de **270 000 \$** à être versé en ristourne

4,25 %	1,50 %	0,06 % sur l'encours moyen	0,06 % sur l'encours moyen	Majoration ristournes en parts
Remis sur les intérêts reçus par les membres épargnants	Remis sur les intérêts payés par les membres emprunteurs	Remis sur les fonds Desjardins	Remis sur le financement Accord D	
La ristourne a été déposée dans la semaine du 26 mai 2013 aux membres qui y ont droit.				

La Caisse Populaire Desjardins

Voici les dirigeants élus ou réélus de votre caisse :

Au conseil d'administration

Gisèle Beaulieu	Normand Lauzière
Stéphane Bélisle	Guy Morin
Andréane Benoit	Gilles Provencher
Noémie Benoit*	Régis Soucy
Julien Flibotte	Luc Verrier
Caroline Francoeur	

Au conseil de surveillance

Alain Dionne
Sébastien Francoeur
Nicole Tessier

* Nouvelle dirigeante



« Mon St-Lucien »

La campagne est pour moi un milieu de vie paisible et ressourçant, loin de l'effervescence de la ville. La nature y est inspirante, autant dans l'infiniment grand que dans l'infiniment petit. La petite fourmi qui travaille sans relâche m'émerveille autant qu'un magnifique coucher de soleil.

Étant native d'un petit village en Estrie, j'ai toujours beaucoup aimé la campagne. Lorsque le temps de gagner ma vie est venu, j'ai dû me résoudre à habiter à la ville, mais je rêvais de m'acheter une maison à la campagne. C'est donc en juillet 1994 que nous avons acquis, mon mari et moi, une petite maison dans un domaine enchanteur du petit village de St-Lucien. La forêt, les oiseaux, la rivière tout près, tout cela représentait pour moi un havre de paix.

Notre arrivée à St-Lucien coïncida avec une situation désolante pour ce petit village. L'école venait d'être fermée définitivement par la commission scolaire. J'étais bien déçue de cette nouvelle car je considère qu'une école représente la survie d'un village. Suite à une communication envoyée à tous les villageois, j'assistai donc à une réunion à ce sujet. J'ai pu alors constater que les habitants de ce village n'accepteraient pas cette situation sans rien faire. J'y ai rencontré des gens de cœur et de conviction qui voulaient prendre les choses en main et se battre pour la survie de leur école. C'est donc sans hésitation que, malgré ma faible connaissance du milieu, je me suis impliquée dans un comité. J'ai été vraiment impressionnée de toutes ces personnes qui ont relevé leurs manches et travaillé d'arrache-pied pour vaincre. Grâce au solide appui du Ministre Jean Garon, la victoire fut assurée. L'école du village allait renaître, considérée alors comme école du Ministre, sous la gestion d'un comité local. Ce fut un grand défi, mais aussi un travail énorme de tout mettre en branle pour la rentrée scolaire, une année après la fermeture de l'école. J'ai eu l'immense privilège de participer à cette réouverture et d'y travailler comme coordonnatrice puis, l'année suivante, alors que la commission scolaire en reprit l'administration, j'y fus engagé comme secrétaire, métier que j'exerce encore aujourd'hui. Ce projet m'a permis de m'intégrer rapidement à la vie de ce village et d'y connaître de plus en plus les gens qui y habitent.

Quelle magnifique aventure! L'objectif que certains croyaient irréaliste a été atteint parce que des gens ont cru fermement à la cause et se sont dévoués arduement à atteindre le but fixé. Je lève mon chapeau à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès. Ce charmant petit village dont je suis si fière d'appartenir, c'est MON St-Lucien.

Lucie Houle



La réflexion du journal

Trois souhaits

Un génie proposa à un jeune homme :

- Formule trois souhaits, ils te seront exaucés.

Quel est ton premier souhait ?

- Je souhaiterais être suffisamment sage pour faire un choix parfait lors de mes deux prochains souhaits.

Te voilà exaucé, quel est ton deuxième souhait ?

Le jeune homme réfléchit puis répondit :

- Merci. Je n'ai pas d'autre souhait.





À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

- **Accordéon Hohner**
3 rangées : sol/do/fa, à l'état neuf, avec valise et ceinture. Prix : 1 200\$ non-nég.
Tél.: 819-397-2973
- « Pépîne » **John Deer** à l'état neuf.
Prix à discuter Tél.: 819-397-2973
- **Divers items**
Idéal pour faire un « trailer »(prix à discuter). Marchette et chaise d'aisance adaptable comme chaise roulante pour personne âgée. Faites une offre ! Tél.: 819-397-2973

Réponse du concours du journal dans l'édition de mars 2013

Associé les personnalités de votre municipalité :

- Présidente du cercle des fermières : Simone Houle
- M. Le curé : Jean-Claude Poitras
- Président des loisirs : Jocelyn Letendre
- Présidente de SSJB : Suzanne P. Lebeau
- Président FADOQ : Gilles Bouchard

PETITS FRUITS :

- **Vous aimez les petits fruits ?**
 - Venez faire l'auto-cueillette de bleuets au 4050 7^e rang. Contactez Roger ou Simone Houle au 819-397-2396 pour les disponibilités et rendez-vous.
 - **AU PETIT CAMP INC.**
Producteur de cèdres à haie et petits fruits : fraises, framboises Bleuets et mûres (cueillis ou auto-cueillette) au 6600, 4^e rang. Pour info., appelez au 819-397-2026.

ANNIVERSAIRES :

Juillet:

- 01- Daniel Côté
- 05- Charles Lalancette
- 05- Ghyslaine B Lampron
- 07 Monique Ménard Talbot
- 10- Nicole Joyal Rocheleau
- 12- Isabelle Poulin
- 14- Justin Letendre Lampron
- 15- Rita S. Lampron
- 18- Josée Pigeon
- 19- Sarto Lemaire
- 20- Carole Lalancette
- 21- Diane Lassonde
- 22- Jayson Desrochers
- 23- Claude Charrette
- 25- Annie Provencher
- 27- Carl Cimon

ANNIVERSAIRES :

Août :

- 01- Suzanne Joyal
- 05- Mélanie Anctil
- 15- Lili Lampron
- 18- Josée Talbot
- 19- Madeleine Gendron
- 23- Gilles Houde
- 23- Jacques Lampron
- 25- Gratien Lebeau
- 27- Nicole Provenche
- 27- Stéphan Lebeau

Septembre :

- 02- Lise Laterreur
- 08- Claire Morin
- 11- Raymond Breton
- 13- Yanérick Lemaire
- 16- France Valence
- 16- Michel Francoeur
- 18- Marcel Côté
- 18- Omer Lebeau
- 21- Monique Lebeau Lalancette
- 28- Lucie Lebeau
- 28- Manon Beauvais



CONCOURS « HISTOIRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ » DU P'TIT CURIEUX

Répondez correctement aux quatre (4) questions ci-dessous se rapportant à votre Municipalité et vous pourriez vous mériter une carte cadeau d'une valeur de 50\$ gracieuseté de la Société St-Jean-Baptiste. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 30 juin 2013 à 17h00. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : _____ Tel : _____

- | | | |
|---|---|--|
| 1- Devez-vous obtenir un permis lors d'une construction de votre remise ?
Oul _____ Non _____ | 3- Combien de vente de garage pouvez-vous faire par année?
1 _____ | 4- Quelle date célèbre t'on la fête national, cette année, à St-Lucien ?
23 juin _____
24 juin _____ |
| 2- Avez-vous besoin d'un permis pour installer votre abri d'auto temporaire pour la période estivale ?
Oui _____ Non _____ | 5 _____ | |